



Les Échos de Bramefarine

n° 41 – octobre 2008 – Bulletin d'informations de la commune de Saint-Maximin

L'Éditorial du maire

Les jeunes de moins de 18 ans, dans la commune, ont des idées et bon nombre d'entre eux ont déjà montré qu'ils n'étaient pas que des consommateurs, mais qu'ils savaient aussi être des acteurs de leur vie... et qu'ils étaient capables de se mobiliser pour mener à bien des projets représentant un réel intérêt général.

Le conseil municipal entend s'impliquer, tout au long de l'année, pour valoriser ces idées, ces projets et ces actions en accompagnant nos jeunes dans le montage, puis dans la réalisation de ce type de projets. Il s'agit bien, pour nous, élus, de les accompagner et non pas de faire pour eux, à leur place.

Nous sommes à l'écoute et souhaitons rassembler les idées des uns et des autres et les aider, si nécessaire, à formuler ces projets, pour que les jeunes puissent, ensemble, en débattre et, s'ils le souhaitent, se lancer dans des réalisations. Le conseil municipal accompagnera les actions qui confortent les solidarités (locales ou autres), la vie de notre commune ou toute autre action marquée par l'intérêt collectif.

Nous sommes prêts à y mettre des moyens humains, techniques, administratifs, mais aussi financiers. S'il faut les aider à monter une association, nous serons là... S'il est plus judicieux de créer un « conseil municipal jeunes »... alors, nous en serons les premiers soutiens et, s'il faut voter une enveloppe financière pour accompagner de telles actions, nous le ferons. Mais il nous faudra prévoir/programmer des sommes au budget annuel : d'où la nécessité de faire, dès à présent, un recensement de tout ce qui pourra devenir des « projets jeunes ».

Nous nous proposons d'aider des jeunes de la commune à devenir des individus responsables, capables de se mobiliser aussi pour les autres... bref, à devenir des citoyens à part entière...

Tous les parents peuvent, bien évidemment, eux aussi, aider leurs enfants en les convainquant de partager leurs idées, leurs passions pour qu'elles revêtent un intérêt collectif.



Ceci est une proposition du conseil municipal... nous sommes, pour l'instant, à l'écoute des idées de nos jeunes..., mais, aussi, prêts à aller plus loin, à leur côté, pour la réussite de leurs démarches : mais, bien évidemment, uniquement s'ils le souhaitent...

Pour éviter de différer d'un an, en mobilisant, au plus tôt, les éventuels financements, dès maintenant, il nous faut disposer de projets, **avant le 20 octobre**, pour une réalisation en 2009...

Vous trouverez en page intérieure, les modalités pratiques pour le rassemblement de ces idées. Les Échos de Bramefarine vous tiendront régulièrement informés des suites de notre proposition. ■

Contact élus et mairie

Nous vous rappelons que vous pouvez contacter les élus et les services de la mairie au : 04 76 97 60 19, sur place, aux heures d'ouverture, ou encore par mél à : mairie@stmaximin38.fr. Vous pouvez aussi utiliser le formulaire de contact, disponible sur notre site

Internet : www.stmaximin38.fr, rubrique « Contact », vous pourrez ainsi faire des remarques ou poser toutes les questions que vous voulez à vos élus. Réponse garantie à tous... *sauf, bien évidemment, aux messages anonymes... ! ■*

Lettre d'information



Actualités locales - septembre 2008

Périodiquement, (et parfois plusieurs fois par mois), l'équipe municipale utilise une *Lettre d'information*, pour vous tenir au courant, entre deux bulletins municipaux. Pour recevoir par mél cette *Lettre d'info*, il vous suffit de vous inscrire, gratuitement, en renseignant simplement votre adresse mél sur notre site Internet : www.stmaximin38.fr, rubrique « Lettre d'info ». ■

Le Carnet

Naissances : 21 juin, Alexis Barbeau ; 22 août, Ewen Maréchal ; 26 août, Justine Roux ; 27 septembre, Élodie Laheurte.

Mariages : 19 juillet, Jérôme Tranchant et Émilie Vair ; 30 août, Mathieu Herveau et Stéphanie Brunet-Manquat ; 6 septembre, Emmanuel Barlet et Céline Paquet.

Décès : 19 juillet, Aimée David-Quillot ; 6 août, Georges Nesme ; 10 septembre, Simone Derrion. ■

Commerce ambulant

Alain Coindet, qui conduit notre petit camion-commerce de Saint-Maximin, passe actuellement dans quatre hameaux, le mardi, en fin d'après-midi :

- La Combe, vers 16 heures ;
- Le Vieux-Saint-Maximin, ensuite ;
- Avallon, vers 17 heures ;
- Les Bretonnières, vers 17 h 30 jusqu'à environ 18 heures.

Cependant, sur appel téléphonique, ou s'il y a une clientèle régulière à un point donné, il peut élargir sa tournée sur Saint-Maximin.

Il propose : beurre fin au détail, œufs frais, fromage à la coupe, fromage blanc, crème fraîche, yaourts, charcuterie, viande, fruits et légumes, épicerie diverse.

Alain COINDET - 38830 Saint-Pierre-d'Allevard
Tél. 04 76 97 50 74 - Mobile : 06 72 80 21 15.



La présence d'un commerce ambulant, dans notre commune, représente une réelle valeur ajoutée car

c'est un nouveau service de proximité, à l'heure où l'on est obligé de prendre sa voiture pour un oui ou pour un non (quand on a la chance d'en avoir une et de pouvoir encore conduire...).

Vous êtes intéressés ? Vous pouvez aussi nous le signaler en mairie (04 76 97 60 19), nous nous ferons votre porte-parole auprès de ce commerçant pour améliorer encore les services proposés aux habitants de Saint-Maximin. ■

Rentrée scolaire, garderie périscolaire, restauration scolaire



La garderie périscolaire a ouvert ses portes, comme prévu, le 2 septembre, dès 7 h 30... Dès les premiers jours, bon nombre d'élèves de la commune sont venus à la garderie, certains le matin, d'autres l'après-midi, d'autres encore plus occasionnellement... Ghislaine Vair, Françoise Paquet, Isabelle Roziau et Sylviane Macchi accueillent quotidiennement, dans la salle polyvalente, une quinzaine d'enfants du village, avec qui elles jouent, discutent et souvent rigolent, et à qui elles racontent des histoires. Le personnel d'encadrement assure également la cantine et l'aide à l'enseignante en maternelle.

Les chiffres de fréquentation montrent que la garderie répond bien à un réel besoin, notamment pour les parents qui travaillent... Une quinzaine d'enfants en moyenne sont présents tous les jours... Cela nous conforte dans le choix que nous avons fait de mettre en place un tel service municipal.

Bien sûr, nous ne tirerons pas, dès maintenant, de conclusions trop hâtives quant à la fréquentation, d'autant qu'avec le temps, nous savons que le nombre d'enfants va, sans doute, encore augmenter. On attend (encore), notamment, les enfants dont les parents travaillent et qui étaient souvent les plus « actifs et fervents » demandeurs de ce service municipal... !

Rappelons aux parents qui voudraient faire garder leur(s) enfant(s), occasionnellement : ils doivent en avertir la mairie, au plus tard, la veille, avant 16 h 30.

Rappelons également aux parents que les enfants qui attendent, sans aucune surveillance, l'ouverture de l'école, dès 8 heures le matin, sur la place de l'église ou devant les grilles de l'école, sont sous la *seule* responsabilité de leurs parents.

La cantine, quant à elle, a redémarré sans souci avec 20 à 25 enfants par repas, et, parfois même, 27 ou 28... Là encore, un service municipal particulièrement utile aux habitants de la commune. ■

Tranches de vie : Pierre Murgier se souvient...



Pierre Murgier a 85 ans, mais toujours le regard et l'esprit vifs, la mémoire aiguisée... Il a accepté de nous raconter quelques souvenirs de Saint-Maximin... il y a quelques années de ça.

Juste après la Seconde Guerre mondiale, le travail des champs était rude, même si l'on utilisait beaucoup les animaux, essentiellement des bœufs, animaux moins fragiles que le cheval, mais qui devaient tirer à deux. On les utilisait pour labourer, charrier le foin... Le problème, c'est qu'il fallait les dresser... Eh oui ! Rien que pour leur faire accepter de marcher à deux, de se faire passer la « Joucle », cette lanière de cuir qui permettait d'attacher le joug aux cornes. Mais, quand une paire de bœufs était bien dressée, elle savait labourer seule et revenir lorsqu'elle avait atteint le bout du champ. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'on a vu arriver le premier tracteur, celui de M. Rambaud, avec des roues en fer !

Le père de Pierre, lui, avait aussi un cheval. Le cheval, c'était plus simple pour travailler, d'abord parce qu'il travaillait seul, et puis pas besoin de le dresser comme les bœufs ! En plus, il tirait la carriole, une magnifique carriole dans laquelle ils allaient, notamment, toutes les semaines, chercher sa sœur qui était en pension à Allevard.

Entre les deux guerres, il y avait beaucoup de vignes à Saint-Maximin. La production annuelle de la famille Murgier était d'environ 100 hectolitres... Ce n'était pas rien ! Bien évidemment, ce n'était pas que pour la consommation personnelle... Le vin ne « titrait » pas beaucoup, à peine 8° les bonnes années, mais il avait cette acidité nécessaire pour une bonne conservation. Du coup, le vin familial était acheté par des négociants qui le coupaient avec du vin du midi qui, lui, titrait plus, mais se conservait beaucoup moins bien...

Les vignes alternaient avec des bandes de terrain cultivées, de 7 à 8 mètres de large. C'était une spécificité de Saint-Maximin : la vigne en « treilles ». Mais, plus tard, avec l'apparition des tracteurs, on a arraché une treille sur deux pour pouvoir mieux passer et, progressivement, depuis la fin de la guerre, on a arraché quasiment toutes les vignes.

Pendant leur activité, dans l'après-guerre, Pierre Murgier et son épouse, Noëlle (86 ans), ont surtout produit des



fruits. Rassurez-vous, même à leur âge, ils sont toujours actifs et n'ont pas le temps de s'ennuyer... Ils sont, comme beaucoup de retraités, plus actifs que les actifs !

Les fruits, donc, c'était surtout les pommes, les poires et les pêches. Leur production, ils la vendaient une bonne partie sur place, mais aussi à Grenoble, au marché de gros qui, au début, se tenait Place Sainte-Claire, puis, plus tard, rue des Alliés. Dans les premiers temps, il fallait se lever à 2 heures du matin pour livrer les fruits avant 4 heures. Plus tard, ils déposaient les cagettes sur le trottoir, devant chez les grossistes, la veille au soir, avec un bout de papier indiquant leur nombre... et, le lendemain matin, le grossiste les récupérait... jamais une seule cagette n'a disparu !

Les fruits étant de très bonne qualité, les grossistes les leur achetaient parfois plus cher qu'au prix de détail, dans la vallée... Avec les années, de plus en plus de clients venaient directement chez eux pour acheter ces fruits, il y avait des files de voitures qui attendaient. Du coup, il y en avait moins pour les grossistes qui leur téléphonaient pour les relancer, car les clients, en ville, réclamaient les « fruits Murgier » (c'était marqué sur les cagettes) !

Après guerre, ils n'étaient pas très nombreux à être producteurs de fruits dans le village... Il y avait aussi : Marcel Mollard, Maurice Mollard, Pierre Murgier et, bien sûr, le père Didier qui, lui, avait commencé à produire des fruits beaucoup plus tôt, déjà entre les deux guerres.

Heureusement, après chacun des gros travaux (foins, moissons, vendanges...), on fêtait « la Revolla »... on faisait la fête. On la faisait aussi quand la batteuse se déplaçait. Il faut dire que c'était une expédition pour cette machine qui fonctionnait à la vapeur. Elle était tellement lourde que, pour monter chez les Murgier, en haut des Rippelets, il fallait cinq paires de bœufs !

Juste avant la Seconde Guerre, il n'y avait pas beaucoup de voitures à Saint-Maximin... À l'époque, il devait y en avoir trois : celle de Marcel Mollard, celle du père Tranchand, et celle du père de Pierre, une Citroën B2 (photo) : pour ceux qui ont connu !... Une voiture de 9 CV, apparue en 1921. Avec la B2 de son père, Pierre allait à Biviers courtiser Noëlle, qu'il a épousée en 1946... ■



L'Association sportive fête ses 20 ans



Repas du Club des Cygnes

La joie de se retrouver est toujours là, à chaque rendez-vous des Anciens de la commune.

Le 9 juillet un repas réunissait tout le club à la salle polyvalente ; les adhérents, qui ne peuvent pas participer aux voyages en car pour des raisons de santé, ont tous répondu « présents » ce jour-là : une vraie fête !

Après un excellent menu, une troupe d'Alleverd, « Opaline », nous a enchantés avec des chansons anciennes et des airs d'opérette connus, de très belles voix que nous nous sommes fait un plaisir d'accompagner : souvenirs émouvants de notre jeunesse, une grande satisfaction pour tous.

Un autre rendez-vous était donné, décentralisé celui-là : l'invitation de monsieur et madame Bioni pour la réunion du 16 juillet, au château de La Combe.



Autour des tables installées sous les 200 ans du cèdre, nous avons dégusté les nombreux gâteaux préparés par les spécialistes en pâtisserie du club. Visite, ensuite, du château, du parc avec son bassin des poissons rouges et celui des truites, un cadre propice aux papotages et à l'évocation de souvenirs...

Selon ses obligations, chacun a quitté à regret cette réunion qui s'est prolongée, pour certains, par un convivial apéritif préparé par nos hôtes.

Ils ont la forme, nos Anciens, et toujours le mot pour rire !

Merci à Toré et Jeannette de leur chaleureux accueil ! ■

Vogue 2008

Comme chaque année, la Vogue a réuni beaucoup de monde, ce 27 août, autour des nombreuses attractions et manifestations diverses (cours VTT...). Une véritable fête populaire et un lieu convivial de rencontre autour, notamment, de l'apéritif offert par la commune et du repas... Rendez-vous en 2009... surtout que quelques indiscretions laisseraient entendre qu'il pourrait y avoir encore plus d'animations... ■



Nicolas Bouchet vainqueur de la Transmaurienne



Cette année, c'était la 20^e Transmaurienne. Une course en VTT dans le massif des Sybelles (en Maurienne) : officiellement, « Monsieur Tout-le-Monde » peut y participer et se mesurer aux champions ; mais, en fait, seuls ces derniers ont de véritables chances de la gagner, tellement elle est difficile, éprouvante, et tant elle nécessite un entraînement sans faille.



Nicolas Bouchet-Bert-Manoz, natif de Saint-Maximin, est

l'un de ces champions. Il vient de gagner cette course difficile, disputée six étapes, entre les 21 et 24 août derniers : prologue à Saint-Jean-de-Maurienne ; étape 2, Les Bottières/Jarrier ; étape 3, Albiez-le-Jeune/Albiez-Montrond ; étape 4, Albiez-Montrond/Albiez-Montrond ; étape 5, Saint-Jean-d'Arves/Saint-Sorlin-d'Arves ; étape 6, marathon sur le tour du massif entre La Toussuire et Le Corbier.

Un autre vainqueur de la Transmaurienne : Jean-Christophe Péraud, gagnant de cette course en 2000... Jean-Christophe vient d'obtenir une médaille d'argent aux Jeux Olympiques de Pékin... Un bel encouragement à persévérer, pour Nicolas Bouchet-Bert-Manoz, à qui l'équipe municipale, au nom de tous les habitants de Saint-Maximin, présente ses félicitations... Encore bravo à Nicolas ! ■



Le Chapiteau de l'Isère



Le Chapiteau de l'Isère, espace culturel « décentralisé et itinérant », mis en place par le Conseil général de l'Isère s'est arrêté une semaine en septembre, à Saint-Maximin.

Nous avons pu assister à des spectacles de qualité : magie, chansons, théâtre, marionnettes sous un chapiteau convivial, le tout pour des tarifs particulièrement abordables. Cette démarche du Conseil général a permis à bon nombre d'habitants, qui ne fréquentent que rarement les salles obscures, de profiter d'une opportunité culturelle sur notre commune. ■

Concours de pétanque

Samedi 27 septembre, avait lieu le Challenge de pétanque organisé par la municipalité.

Huit doublettes se sont « affrontées ». Les grands vainqueurs ont été Pierre Fouillet, dit Pierrot, et Didier Chamoux. Ce fut surtout une occasion de rencontre pour passer un après-midi fort convivial. La soirée s'est terminée autour d'un repas qui rassemblait plus de quarante personnes.

Rendez-vous est donné à l'an prochain. Arlette, la seule concurrente cette année, nous a promis des doublettes féminines ! ■

Départ à la retraite



Le 20 septembre dernier, anciens et nouveaux élus, ainsi que le personnel communal, étaient réunis à la salle polyvalente pour une émouvante cérémonie à l'occasion du départ à la retraite de Colette David-Quillot.

Au service de la commune depuis trente ans, d'abord agent de service, puis ATSEM, Colette a toujours été appréciée pour son dévouement exemplaire. À l'école, les enseignants l'estimaient beaucoup et les enfants l'adoraient : il fallait voir le nombre de petites têtes blondes (ou brunes) qui « s'accrochaient » à elle.

Au nom de tous les anciens élèves et des habitants de la commune, nous lui souhaitons une longue et excellente retraite.

Colette, à bientôt, puisque, lorsqu'on s'est quittés, samedi, tu nous as rappelé que, si nous en avions besoin, nous pourrions toujours compter sur toi ! ■

Atelier de compostage

Le SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie pour les déchets ménagers) organise des « Ateliers de compostage », pour que vous puissiez acquérir les méthodes simples de compostage, obtenir une réelle décomposition des déchets et réussir un bon compost qui va améliorer la qualité de votre sol.



Ces ateliers sont gratuits. L'un d'entre eux aura lieu à Pontcharra - ZI Pré-Brun, dans les locaux du SIBRECSA, le samedi 11 octobre 2008, de 14 heures à 16 heures. Pour vous y inscrire : 04 76 97 19 52. ■

Une plante fleurie de fin d'été

La « pulicaria dysentérique » (*Pulicaria dysenterica* [L.] Bernh). Famille des Astéracées

Fleur d'été et du début de l'automne, on la rencontre fleurie depuis plus d'un mois. Elle est fréquente dans les zones humides des prairies, les fossés et les bords de ruisseaux.

Elle mesure entre 30 et 60 cm de hauteur.

Ses fleurs sont groupées en un capitule dont le centre est formé de petites fleurs en tube, serrées entre elles et entourées d'une couronne de fleurs rayonnantes d'un beau jaune lumineux.

Les feuilles, de forme ovale lancéolée, sont insérées sur la tige de façon alterne et embrassante. La tige et la face inférieure des feuilles, couvertes de poils, ont un aspect laineux.

Les fruits, secs et velus, sont appelés akènes car ils ne s'ouvrent pas à maturité.

La pulicaria était autrefois utilisée pour le traitement de la dysenterie, d'où son nom.

Photo prise, début septembre 2008, à Saint-Maximin. ■



Travaux des Rippelets

Les travaux d'assainissement des Rippelets s'achèvent, comme prévu. Le chantier s'est déroulé sans soucis particuliers, le pont a été refait et le goudronnage réalisé avec huit jours d'avance sur le planning. ■

CPAM de Grenoble



La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Grenoble vous informe que le **36 46** est désormais le nouveau numéro

de téléphone de l'Assurance Maladie

La CPAM vous met également en garde contre les personnes malveillantes qui tentent de se faire passer pour des enquêteurs de la CPAM. ■

Formations premiers secours - Croix rouge



La Croix-Rouge Française Crolles-Grésivaudan (131, rue de la Tuilerie 38920 Crolles) organise des formations aux premiers secours tout au long de l'année.

Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) - stage de dix heures :

- samedi 11 octobre, de 13 h 30 à 19 heures, ET le dimanche 12 octobre, de 8 heures à 12 h 30 ;
- samedi 18 octobre, de 13 h 30 à 19 heures, ET le dimanche 19 octobre, de 8 heures à 12 h 30 ;
- samedi 22 novembre, de 13 h 30 à 19 heures, ET le dimanche 23 novembre, de 8 heures à 12 h 30.

Coût PSC 1 : 60,00 € (guide du sauveteur inclus).

Initiation aux premiers secours (IPS) - stage de deux heures : samedi 8 novembre. Coût IPS : 5,00 €

Inscriptions obligatoires par téléphone 04 38 92 01 36, ou par mél : dl.crolles@croix-rouge.fr

Renseignements sur le site internet :

<http://crolles.croix-rouge.fr> ■

Médiathèque - Pontcharra

Voici les horaires de la médiathèque de Pontcharra :

- mardi : 15 heures - 18 heures ;
- mercredi : 10 heures - 12 heures et 13 heures - 18 heures ;
- jeudi : 10 heures - 12 heures ;
- vendredi : 15 heures - 19 heures ;
- samedi : 10 heures - 12 heures et 13 heures - 17 heures.

Tarif : 17 € par famille pour l'année (pour les habitants de La Buissière, Chapareillan, Le Cheylas, Saint-Maximin et Sainte-Marie-d'Alloix). ■